

Un coup de tonnerre



Hier, devant le tribunal de commerce de Bruxelles, c'était au tour des répliques des avocats Mischaël Modrikamen et Olivier Bonhivers. (PHOTO NEWS)

Ping Ang, le plus gros actionnaire de Fortis, remet lui aussi en cause le rachat par BNP Paribas

BRUXELLES ▽ Coup de tonnerre, hier matin, devant le tribunal de commerce de Bruxelles qui a assisté aux répliques des avocats Mischaël Modrikamen et Olivier Bonhivers, pour les petits actionnaires en révolte, et à celles des conseils de Fortis, de l'État belge et de BNP Paribas.

Ces répliques étaient attendues, suite à l'avis du procureur du Roi qui a considéré, la semaine dernière, que le rachat de Fortis par BNP était illégal. L'atmosphère s'annonçait cordiale, sereine et même pénétrante pour tout dire, les arguments des uns et des autres étant connus de longue date.

Mais voilà que, mardi soir, le cabinet Modrikamen a reçu un courrier

des avocats de Louis Cheung, un administrateur de Fortis, représentant la Compagnie chinoise d'assurances Ping Ang, le plus gros actionnaire de Fortis qui détient 4,81 % du capital, soit quelque 120 millions de titres. Au mois de juin encore, Ping Ang avait acquis un nouveau lot d'actions Fortis.

Avant la tourmente de l'été, ces 120 millions de titres représentaient 2,5 milliards d'euros. Ils représentent aujourd'hui 120 millions d'euros si le titre est à 1 euro. Louis Cheung est un homme en colère et qui se plaint d'avoir été mis devant le fait accompli lors du rachat par BNP Paribas. Fortis, on le sait, a décidé de convoquer une assemblée générale de tous les actionnaires pour le 2 décembre prochain.

Et, par la lettre adressée à M^e Modrikamen, les avocats américains de Ping Ang réclament que la question du rachat de Fortis soit mise à l'ordre du jour.

Il y a comme de la contestation dans l'air et ce ne sont plus seule-

ment les 2.000 petits porteurs, les clients du cabinet Modrikamen, qui rient dans les brancards. Il s'agit maintenant d'un authentique poids lourd qui entre en campagne.

Louis Cheung arrive cependant trop tard pour se joindre à l'action judiciaire en cours. Il réserve ses ar-

guments pour le 2 décembre.

Fortis n'a pas, jusqu'ici, daigné répondre à Ping Ang et ses avocats, tous comme ceux de l'État belge et de BNP Paribas, ont demandé à la présidente du tribunal, Francine De Tandt, d'écarter cette pièce du dossier de la procédure.

M^e Mischaël Modrikamen et Olivier Bonhivers ont évidemment développé le point de vue inverse.

En tout état de cause, la présidente De Tandt prononcera son jugement tant attendu le 18 novembre à 14 heures.

Pierre Desfaure

Le procureur du Roi mitraillé

Les avocats de Fortis, de l'État belge et de BNP Paribas ont secoué la citadelle du 1^{er} substitut Paul Dhaeyer

BRUXELLES ▽ Hier, il a été beaucoup question aussi de la récente déclaration du Premier ministre Yves Leterme qui a évoqué l'éventualité d'un retrait de la garan-

tie de l'État pour Fortis. Les avocats de l'État belge et de BNP Paribas, surtout, ont eu des mots très durs à l'encontre de Leterme. Un plaideur a même cité le grand professeur de l'UCL, Robert Witterwulgh, qui s'est inquiété d'une "dérive totalitaire" dans le chef du Premier ministre...

Mais, fondamentalement, c'est à un tir aux pipes qu'on a assisté hier quand les avocats des trois défenseurs, Fortis, l'État belge et BNP Paribas, ont répliqué à l'avis du chef de la section financière du parquet de Bruxelles, le 1^{er} substitut Paul Dhaeyer.

Certes, ils ont salué la position qu'il campe à propos de la suspension provisoire du rachat en cours auquel il s'oppose. Mais, pour le reste, c'est pratiquement le portrait d'un empereur d'incompétence qui a été dressé par les trois défenseurs. M. Dhaeyer se serait avancé sur un terrain où il ne connaîtrait rien...

Les plaideurs ont souligné, une fois encore, que Fortis était au bord du gouffre, à un cheveu de la faillite, lorsque l'accord a été signé avec BNP Paribas. Le chef de la section fin' avait pourtant fait valoir que la ces-

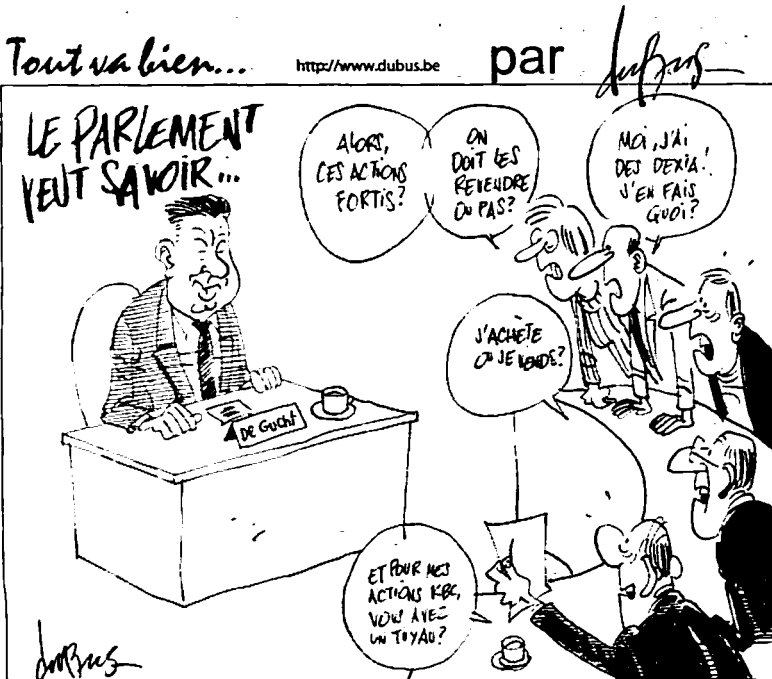
sion aux Pays-Bas des activités bancaires néerlandaises de Fortis Bank, de ses activités d'assurances en Hollande et d'ABN Amro avait permis à Fortis de disposer de liquidités considérables, suffisantes en tout cas pour se donner le temps de la réflexion et de trouver un accord raisonnable, sans céder à la panique.

Selon les trois demandeurs, Paul Dhaeyer n'a cependant rien compris. Le procureur est néanmoins resté de marbre face à cette volée de bois vert et il a maintenu la position qu'il avait annoncée, à savoir qu'il ne répliquerait pas aux répliques.

Les plaideurs, qui ont envoyé également quelques grenades en direction de M^e Mischaël Modrikamen, lui ont notamment reproché de représenter, avec ses 2.000 clients, moins de 1% des actionnaires de Fortis.

L'avocat de ceux-ci a eu beau jeu de répondre qu'il avait avec lui le plus grand substitut financier de Bruxelles, et, maintenant, le plus gros actionnaire du groupe, un certain Ping Ang, dont le seul nom fait trembler...

Pierre Desfaure



LES INFOSTADES D'ÉPIQUE BÉNÉVOLE

POLITIQUE

Le PS veut appauvrir le FN

Le député Claude Eerdeken (PS), questeur à la Chambre, a décidé d'emboîter le pas à ses homologues du Sénat, en demandant la suspension de la dotation au Front national (FN). Claude Eerdeken signale qu'il a adressé en ce sens une requête auprès du président du collège des questeurs de la Chambre, ainsi qu'auprès du directeur général de la questure. Réagissant à la décision prise au Sénat de sus-

pendre la dotation financière accordée au FN à la suite du comportement et des propos tenus par le sénateur Delacroix, Claude Eerdeken souligne que de tels agissements ne peuvent être tolérés.

LOTÉRIE

Keno du 12 novembre

2 - 7 - 10 - 14 - 20 - 27 - 28 - 34 - 38 - 42 - 43 - 47 - 52 - 53 - 59 - 60 - 61 - 65 - 67 - 69.

Pick 3 du 12 novembre

3 - 6 - 9.